RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

AGENCE D'EXÉCUTION (AE/MTPTC)

Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)
Accord de Don 4618/GR-HA

Projet de Réhabilitation de la Route Nationale No 1
Travaux de mise en état des tronçons
Ennery – Plaisance (T2 RN1) et Plaisance – Camp Coq (T3 RN1)

Rapport Consultation Publique

Juillet 2023

Table des Matières

1. Introduction *2*

2. Consultation Publique *2*

2.1 Objectifs de la Consultation Publique **3**

2.2 Approche Méthodologique et Planification de la Rencontre de Consultation Publique . **3**

2.2.1 Rencontres Préalables 3
2.2.2 Type de Consultation 3
2.2.3 Parties Prenantes de la Consultation Publique 4
2.2.4 Équipe de Consultation 4
2.2.5 Participants 4
2.2.6 Contenu de la rencontre 5
2.2.6.1. Allocution du Maire de Plaisance 5
2.2.6.2. Historique et mise en contexte par l'équipe de l'Agence 5
2.2.6.3. Présentation des aspects techniques du projet 5
2.2.6.4. Présentation des aspects environnementaux et sociaux du projet 6
2.2.6.5. Questions/Commentaires et Discussions 6

3. Conclusion *10*

4. AnnexeS *11*

4.1. Annexe 1 : Agenda des rencontres **12**

4.2. Annexe 2 : Lettre d'invitation **13**

4.3. Annexe 3 : Registre des participants **14**

4.4. Annexe 4 : Photos **24**

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Panélistes de la rencontre de consultation publique 4
Tableau 2 : Les participants à la rencontre de consultation publique 5
Tableau 3 : Procès-verbal de la rencontre à l'Hôtel Rachel à Plaisance 6

1. INTRODUCTION

Le pays fait face à de nombreux défis en termes d'infrastructures et plus particulièrement en ce qui a trait à son réseau routier. Parmi les voies de communication essentielles, la Route Nationale No 1, reliant Port-au-Prince à Cap Haïtien joue un rôle crucial dans la connectivité et le développement économique du pays.

De nombreuses interventions ont été effectuées sur cette route, ce qui a permis de la rendre fonctionnelle de Port-au-Prince jusqu'à Ennery. Cependant, les travaux récents qui étaient en cours sur les tronçons Ennery-Plaisance et Plaisance-Camp Coq n'ont pu être achevés en raison de divers problèmes tels que l'insécurité et les troubles socio-politiques et le non aboutissement des tentatives de relance des travaux jusqu'aux échéances respectives du dernier décaissement des Programmes 3570 et 3190 de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

La réhabilitation des tronçons Ennery-Plaisance et Plaisance-Camp Coq de la Route Nationale No 1 passe maintenant par une phase transitoire durant laquelle il ne sera question que d'une mise en état. En effet, vues les nombreuses difficultés empêchant la bonne réalisation des activités qui étaient prévues, le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication de concert avec la BID ont décidé d'effectuer des travaux de mise en état (complément des ouvrages entamés, continuité du drainage et stabilisation de la chaussée) sur ces deux tronçons en attendant la possibilité de compléter les travaux de réhabilitation qui étaient entamés.

Lors des dernières interventions sur les deux tronçons, pour garantir le bon déroulement et l'optimisation des résultats du projet, plusieurs séances de consultation publique ont été réalisées. En effet, il était important, dans le cadre des projets de réhabilitation des deux tronçons, de bien informer et de solliciter l'avis et les contributions de la population, en particulier celle proche de la route à travers des séances de consultation publique. Dans le cadre des travaux de mise en état envisagés, une séance de consultation publique a donc été réalisée dans les mêmes objectifs, le mardi 25 juillet 2023, à l'auditorium de Rachel Hôtel, à Plaisance. La suite de ce document présente cette séance de consultation.

2. CONSULTATION PUBLIQUE

Pour mettre en œuvre des projets financés par la BID en Haïti, il est essentiel de respecter le cadre juridique haïtien ainsi que les Politiques de la BID. En accord avec les articles 58, 69 et 70 du décret portant sur la Gestion de l'Environnement et la Régulation de la Conduite des Citoyens et Citoyennes pour un Développement Durable, daté du 26 janvier 2006, et la

politique opérationnelle-102 de la BID concernant l'accès et la divulgation d'informations, il est impératif d'organiser des consultations publiques.

2.1 Objectifs de la Consultation Publique

Pour les deux tronçons (Ennery-Plaisance et Plaisance-Camp Coq) faisant environ 34.38 kilomètres de long, une séance de consultation publique a été réalisée dans la commune de Plaisance qui se situe entre les deux autres communes traversées par le projet, à savoir, Ennery et Limbé dans le but de présenter le projet à la population locale. Au cours de cette séance de consultation, les objectifs étaient multiples :

- Recueillir les opinions et perceptions des personnes ayant un intérêt ou étant affectées par le projet ;
- Valider les données et informations relatives au projet ;
- Permettre aux participants de comprendre pleinement leur rôle et leurs droits en lien avec ces initiatives ;
- Favoriser la transparence, instaurer la confiance parmi les parties prenantes, et encourager l'acceptation du projet.

2.2 Approche Méthodologique et Planification de la Rencontre de Consultation Publique

2.2.1 Rencontres Préalables

En raison de l'urgence de réaliser une séance de consultation publique pour la nouvelle définition des travaux à réaliser, gagner du temps et respecter les normes Haïtiennes et de la BID, les rencontres préalables ont été menées par les différents agents de terrain qui distribuaient les invitations aux différents participants.

2.2.2 Type de Consultation

Compte tenu des prévisions indiquant que le projet n'aurait pas d'impacts négatifs majeurs sur l'environnement et la population (par exemple, il n'est pas prévu un nombre élevé d'expropriations et de compensation), nous avons choisi d'organiser des séances de consultation afin de fournir des informations aux parties prenantes concernant le projet. Lors de ces séances, après une présentation détaillée du projet, l'équipe du projet s'est efforcée de répondre aux questions du public pour éclaircir toute zone d'incertitude.

Les séances de consultation ont été planifiées de manière à permettre à tous les participants de s'exprimer librement sur les aspects qui leur tenaient à cœur. Afin de faciliter les échanges, ces réunions ont été menées en créole, la langue locale. Cela a favorisé une communication plus fluide et une meilleure compréhension mutuelle.

2.2.3 Parties Prenantes de la Consultation Publique

Etant donné qu'il y avait un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) en cours, nous avons considéré les anciennes Personnes Affectées par le Projet (PAP) comme un groupe de partie prenante pouvant être intéressé par les activités à entreprendre même si elles ne seront pas à priori impacté par les travaux de mise en état. Un échantillon des différents tronçons qui ont été identifiés durant les travaux de réhabilitation a été invité.

Pour une représentativité de toute la communauté concernée par les travaux, nous avons aussi invité les autorités locales, les notables, des membres de la communauté civile etc.

2.2.4 Équipe de Consultation

Le processus de consultation a été conjointement réalisé par l'Agence d'Exécution du MTPTC et la Mairie de Plaisance.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des panélistes de la rencontre.

Tableau 1 : Panélistes de la rencontre de consultation publique

Nom	**Institution**	**Rôle**
1. Rachel PYRONNEAU	Mairie de Plaisance	Maire de Plaisance. Ouverture de la rencontre.
2. Jocelyn CLERJUSTE	Agence d'Exécution du MTPTC	*Directeur des travaux*. Présentation des aspects techniques du projet.
3. Carl Vély GUILLAUME	Agence d'Exécution du MTPTC	*Responsable Environnemental et Social*. Présentation des aspects environnementaux et sociaux du projet.
4. Marlène NORMIL	Agence d'Exécution du MTPTC	Spécialiste financier : Enregistrement des participants, prise de photos.

2.2.5 Participants

Pour la séance de consultation, nous avions initialement invité un total de 70 personnes. Cependant, nous avons été agréablement surpris par une participation plus élevée, atteignant finalement quatre-vingt une (81) personnes. Veuillez noter que les membres de l'équipe de l'AE n'ont pas été inclus dans ce décompte.

Le tableau ci-dessus fournit des informations détaillées sur la composition de l'audience ayant pris part aux rencontres, ventilée par sexe.

Tableau 2 : Les participants à la rencontre de consultation publique

Localité/Sexe	Femme	Homme	% Femme	% Homme	Total
Plaisance	14	67	17%	83%	81

2.2.6 Contenu de la rencontre

La séance de consultation publique s'est déroulée selon le format suivant :

- Allocution autorité locale ;
- Mise en contexte par l'équipe de l'Agence ;
- Présentation des aspects techniques du projet ;
- Présentation des aspects environnementaux et sociaux du projet ;
- Questions/Commentaires et Discussions ;
- Clôture.

2.2.6.1. Allocution du Maire de Plaisance

La séance de consultation publique a débuté par un petit discours d'ouverture du Maire de Plaisance. Dans son allocution, il a rappelé à tous les participants la raison pour laquelle ils avaient été conviés à cette réunion. Il a aussi parlé de l'état de la route et de la nécessité de l'améliorer de manière temporaire en attendant la possibilité de relance des travaux complets de réhabilitation.

2.2.6.2.Historique et mise en contexte par l'équipe de l'Agence

Le Directeur du projet a par la suite fait une historique des différents projets de réhabilitation de la Route Nationale No 1 depuis Bon repos jusqu'à Ennery.

2.2.6.3.Présentation des aspects techniques du projet

Le Directeur a poursuivi avec la présentation des aspects techniques du projet. Il a été surtout question de présenter exactement les activités qui auront lieu dans le cadre des travaux de mise en état. Les points suivants ont été abordés :

- Complément des ouvrages entamés mais non achevés afin de pouvoir fermer les espaces ouverts existant le long du linéaire pour l'amélioration de la sécurité des usagers ;
- Continuité du drainage ;

- Stabilisation de la chaussée le long du linéaire par le traitement des points critiques et un rechargement à revêtir d'une couche d'imprégnation ;

Les avantages de la réalisation de ces travaux et la nécessité de ne pas nuire au bon déroulement du projet ont été abordés par le Directeur de projet.

2.2.6.4.Présentation des aspects environnementaux et sociaux du projet

Les aspects environnementaux et sociaux du projet ont ensuite été présentés aux participants.

Les points suivants ont été abordés :

- Inconvénients des travaux qui seront réalisés ;
- Les mesures de mitigation qui seront mise en place ;
- Les avantages du projet ;
- La question d'expropriation et de compensation ;
- La gestion des doléances.

2.2.6.5.Questions/Commentaires et Discussions

L'ensemble des interventions des participants ainsi que les réponses qui leur ont été données sont présentées au niveau du tableau qui suit :

Tableau 3 : Procès-verbal de la rencontre à l'Hôtel Rachel à Plaisance

Question/commentaires de l'audience	Réponse des panélistes	Suivi à effectuer
Pour le tronçon T3, l'Entreprise Estrella avait effectué quelques modifications au niveau des cours d'eau qui servaient à évacuer les eaux. Ce qui a occasionné des dégâts dans les environs durant les épisodes pluvieux.	Les travaux de drainage n'ont pas été finalisés par l'Entreprise Estrella. Par exemple, des descentes d'eau qui devaient se jeter dans un fossé qui n'a pas encore été construit. L'eau se jette donc dans la rue qui cause des dégâts en aval. Nous ferons en sorte de jeter les eaux dans les exutoires naturels le plus possible. Au cas où il faudrait créer un exutoire pour le drainage des eaux, tous les impactés seront compensés.	Vérifier les dégâts causés au niveau des exutoires. Finaliser tout le drainage durant les travaux qui auront lieu.

Question/commentaires de l'audience	Réponse des panélistes	Suivi à effectuer
Il est également essentiel d'éviter que les personnes chargées d'exécuter les travaux ne les confient à des "amis" pour leur réalisation effective. Nous disposons de professionnels qualifiés au sein de la communauté, capables d'effectuer certains travaux.	Nous avons l'habitude de demander aux Entreprises d'embaucher le plus possible la main d'œuvre locale pour la réalisation de certains travaux. C'est le responsable des travaux de l'Entreprise qui embauchera les gens de la zone.	Encourager les Entreprises à embaucher le plus possible, la main d'oeuvre locale.
Commentaires d'un participant : Nous avons beaucoup subi pour la route et nous sommes contents pour les activités de mise en état. Mais il faudrait que vous commenciez le plus tôt possible.	-	Aucun.
Il y a beaucoup de personnes qui après avoir reçu le montant pour les expropriations ou compensations ne peuvent pas reconstruire une maison équivalente.	Les évaluations sont faites pour permettre aux impactés de reconstruire au moins comme avant. Mais si vous utilisez une partie de l'argent qui vous a été remis pour faire autre chose et essayer de reconstruire avec ce qui reste, alors là oui vous serez en difficulté. Le barème utilisé a été actualisé récemment pour prendre en compte la montée des prix. Si toutefois il s'avère que le montant est effectivement trop petit, vous pourrez toujours soumettre vos doléances. Elles seront analysées et traitées. S'il faut ajuster le montant, cela se fera.	Aucun.

Question/commentaires de l'audience	Réponse des panélistes	Suivi à effectuer
Que fait-on pour ceux qui n'ont pas encore reçu de paiement pour les expropriations et/ou compensations ? Ceux qui n'ont pas encore été payé jusqu'à date peuvent toujours bloquer les travaux même si les travaux ne vont pas se réaliser sur leur terrain pour demander à recevoir leur paiement.	Le processus d'expropriations et de compensations n'est pas encore finalisé. Pour le moment, nous n'avons pas les fonds pour le paiement de tous les cas d'expropriation et de compensation restants. Comme nous allons effectuer des travaux d'urgence de remise en état de la route, nous complèterons le processus avant que les travaux définitifs reprennent. Pour le moment nous pourrons traiter les cas les plus urgents.	Aucun.
Nous pensons que la stabilisation pourrait être plus permanente. La couche d'imprégnation (huile+sable) peut être emportée facilement par les eaux de pluie. Nous aimerions de préférence une couche qui soit plus résistante.	C'est surtout la question de l'insécurité qui fait que certains travaux ne peuvent se réaliser. C'est ce qu'on peut faire actuellement dans le cadre des travaux de mise en état. Il y a certains travaux comme la mise en place d'asphalte qui ne peuvent pas se faire actuellement à cause de la question de sécurité.	Aucun.
Ma maison est affectée par les travaux de compactage de la route de déviation après que le pont sur la rivière Bois d'Homme ait été effondré. Certains murs sont maintenant fissurés. Nous n'aimerions pas que la maison soit complètement détruite avec les travaux de mise en état qui vont se réaliser.	Nous vous avons entendu et nous allons effectuer une vérification pour voir l'état de la maison. Nous pourrons ensuite statuer sur ce qu'il faudra faire quand les travaux auront lieu. Nous voulons aussi attirer l'attention qu'il y a des maisons que nous avons payé dans l'intégralité mais c'est une partie que l'ancien propriétaire a démoli. Il y a aussi les personnes qui ont reconstruit leurs maisons dans les mêmes emplacements après avoir reçu le montant correspondant aux expropriations, lorsque nous redémarrerons avec les travaux, nous n'allons pas repayer encore une fois ces maisons. En ce sens, nous aimerions que vous avertissiez ceux qui ont l'intention de reconstruire leurs maisons dans les mêmes emplacements de ne pas le faire.	Vérifier la propriété de la PAP aux environs du pont qui s'est effondré sur la rivière Bois d'Homme.

Question/commentaires de l'audience	Réponse des panélistes	Suivi à effectuer
Les entreprises avaient l'habitude de renvoyer les personnes en quête d'emploi vers le CASEC de la région, alors que ce dernier n'a aucun pouvoir décisionnel sur cette question.	L'utilisation de la main d'œuvre locale est toujours recommandée mais chaque entreprise est en charge de recruter la portion du personnel local suivant ses procédures mais, dans le respect de la Législation en vigueur. Une Entreprise a intérêt à établir de bonnes relations avec les autorités locales mais en évitant des pratiques interdites.	Aucun.
Nous sommes conscients que les activités doivent se terminer au niveau du sous-commissariat de Camp Coq, marquant la fin du tronçon T3. Cependant, à proximité, il existe un danger potentiel pour la circulation, représenté par un trou sur la chaussée, susceptible de causer plusieurs accidents. Serait-il possible de prendre des mesures pour résoudre ce problème et sécuriser cet endroit ?	Normalement ce tronçon dont vous parlez concerne les activités qui étaient liées à la "caravane" du feu président Jovenel Moïse. Nous avons bien entendu observé ce trou nous aussi. Mais ce tronçon n'est pas financé par la BID. Ce type d'intervention ne peut pas se faire pour tous les cas qui sont en dehors du tronçon financé par la Banque, mais compte tenu de la proximité de ce danger avec la fin du projet, au moment de la réalisation des travaux, on pourra voir avec l'Entreprise pour ce cas particulier.	Durant les travaux, voir comment l'Entreprise contractée peut améliorer ce point.
Nous aimerions savoir si la DINEPA nous soutiendra tout au long des travaux de mise en état. De Puilboreau à Labadie, des tuyaux du réseau d'eau potable ont été endommagés par l'Entreprise Wenling. Nous souhaitons savoir s'il est possible de rétablir ces réseaux d'eau. Il en est de même pour le tronçon T3.	C'est dommage que ce soit seulement maintenant que nous recevons cette plainte qui aurait dû être traitée depuis longtemps. Normalement cela aurait dû être réparé lors des travaux réalisés par l'Entreprise qui a causé les dégâts. Nous allons vérifier cela sur le terrain pour apporter les réparations nécessaires durant les travaux de mise en état.	Cas à vérifier sur le terrain.

3. CONCLUSION

La séance de consultation publique a été un véritable succès, témoignant d'un fort intérêt de la population pour ces travaux de mise en état, ainsi que pour le complément des travaux de réhabilitation à venir. L'enthousiasme et l'attente exprimés par la communauté sont significatifs.

Il est désormais essentiel que nous agissions avec célérité et efficacité pour concrétiser ces projets conformément aux prévisions établies. En respectant les délais et en tenant compte des besoins et des aspirations de la population, nous renforcerons la confiance de la communauté envers notre engagement à améliorer les infrastructures de manière durable.

En gardant le dialogue ouvert avec les parties prenantes tout au long du processus, nous pourrons assurer une collaboration fructueuse et créer un impact positif dans la vie des gens.

4. ANNEXES

4.1. Annexe 1 : Agenda des rencontres

Ministère des Travaux Publics Transports et Communications (MTPTC)

Présentation du Projet Réhabilitation post-séisme de la Route Nationale No 1

Hôtel Rachel à Plaisance 25 juillet 2023

Agenda

10 :00 AM	Arrivée et enregistrement des participants
10 :15 AM	Bienvenue, présentation des participants et mise en contexte
10 :30 AM	Présentation des aspects techniques du projet
11 :00 AM	Présentation des aspects environnementaux et sociaux du projet
11 :15 AM	Questions et Discussions
12 :00 PM	Conclusions
12 :15 PM	Rafraîchissement

4.2.Annexe 2 : Lettre d'invitation

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
TRANSPORTS
ET COMMUNICATIONS

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
REPIBLIK DAYITI

MINISTÈ
TRAVO PIBLIK
TRANSPÒ
AK KOMINIKASYON

Bureau du Ministre

Biwo Minis lan

Réf. AE/MTPTC/BD
No 23-654

Le 20 JUIL 2023

Objet : Consultations Publiques relatives aux travaux de mise à niveau des tronçons T2 et T3 de la Route Nationale No 1 (RN1)

Madame/Monsieur

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC) a pris la décision d'entreprendre des travaux de mise en état des tronçons Ennery-Plaisance et Plaisance-Camp Coq de la Route Nationale No 1 en vue d'assurer l'amélioration des conditions de circulation et de sécurité de ces tronçons.

L'Agence d'Exécution du MTPTC (AE/MTPTC), unité chargée de la gestion du projet, vous invite à prendre part à une réunion de consultation publique qui se tiendra le 25 juillet 2023 au local de **l'Hôtel Rachel à Plaisance à 10h00 a.m.** L'objectif de cette réunion est de présenter les activités qui seront réalisées pour rendre les tronçons T2 et T3 plus praticables et sécurisés.

Comptant sur votre présence, l'AE/MTPTC vous présente, **Madame/Monsieur**, ses salutations distinguées.

Benito DAMAY Ing.
Directeur de programme

AGENCE D'EXÉCUTION AE/MTPTC MTPTC

27, rue Toussaint Louverture, Delmas 33, Etage LNBTP • Tél.: (509) 2246-9944 / 2246-9942 / 2246-9945

4.3.Annexe 3 : Registre des participants

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance)

No
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance)

No	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN-1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance)

Noms	Institution	Fonction	Zone	Téléphone	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance)

Noms	Institution	Fonction	Zone	Téléphone	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Renaissance)

Non					Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN-1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance

Noms	Institution	Fonction	Zone	Téléphone	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10					

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance)

Noms	Institution	Fonction	Zone	Téléphone	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance)

Noms	Institution	Fonction	Zone	Téléphone	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Page 1 sur 1

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)
Agence d'Exécution (AE)
Programme de Transport et Connectivité Départementale (HA-L1104)

FEUILLE DE PRESENCE DE REUNION

Projet : Mise en état RN1	**Date de la réunion :** 25 Juillet 2023
Animateur :	**Lieu/Salle :** Rachel Hotel (Plaisance)

Noms	Institution	Fonction	Zone	Téléphone	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Page 1 sur 1

4.4.Annexe 4 : Photos

Plaisance 25 juillet 2023

Bienve
nue

shot on moto g play (2021)